SUCRER VOS FRAISES AVEC

LE SUCRE BÉGHIN

Ecole Supérieure pratique de Commerce et d'Industrie de Lille

La première session des examens d'entrée aura lieu les vendredi 18 et samedi 19 juillet, au siège de l'Ecole, à 9 heures du matin. Les candidats qui n'auraient ou n'un des diplômes dispensant de l'examen d'entrée : Baccalauréat (rompiet ou fre partie). Certificat d'études secondaires du premier cycle. Brevet élémentaire. Certificat d'études primaires supérieures. Certificat d'études pratiques commerciales, Certificat du premier cycle d'Etudes commerciales des Ecoles Supérieures de Commerce, peuvent s'inscrire dès maintenant au siège de l'Ecole, rue Nicolas-Leblanc, 36, Lille. Le Directeur se tient à la disposition des Familles pour tous renseignements concernant l'inscription à l'Ecole, les enseignements qui y sont donnés, les situations que les élèves trouvent, en sortant, après leurs deux années de scolarité, ainsi que sur l'attribution des bourses scolaires instituées par l'Etat, le Département, la Ville de Lille, les Chambres de Commerce et les Particuliers.

A toute personne qui en fera la demande, l'Administration enverra gratuitement les brochures concernant l'Ecole.

La Véritable Source de l'EAU de COLOGNE est seule

3 t 2

Victor VAISSIER

UN NOUVEAU BUREAU DE PLACEMENT

La Maire de Lille rappelle à MM. les Commerçants et Industriels qu'un Bureau de placement gratuit, est installé à la Mairie (Annexe du Bureau de l'Assistance Publique et de la Prévoyance Sociale située dans la cour de l'Hôtel de Ville) et les prie instamment de vouloir bien s'intéresser à cette œuvre.

De nombreux ouvriers viennent se faire inscrire et certaient heureux de trouver du travail. Le Bureau pourrait leur fournir immédiatement tout le personnel dont ils auraient besoin.

Guérison du Diabète

par le traitement végétal préparé par Mlles Ascoignon, herboristes de 1re classe, 5 bis, rue du Palais-Ribour, Lille. La boîte 1 fr., par poste 1 fr. 20 Toutes les plantes qui guérissent, Produits de régimes, eaux minérales, etc. Téléphone 26.35. 399

CIMETIERES

La Maire de Lille invite les familles qui auraient l'intention de renouveler les Concessions expirées, aux Cimetières à se présenter dans le délai d'un mois aux Bureaux de l'Etat Civil, à l'Hôtel de Ville, de 9 heures à midi et de 2 heures et demies 3 heures et demie, dimanches et fêtes exceptées, pour en faire la déclaration et y signer le nouvel acte de concession. Elles verseront ensuite le prix principal aux mains du Receveur Municipal.

Il rappelle en outre que toute superposition prend fin en même temps que la concession elle-même.

Les monuments funéraires pour lesquels la concession n'aurait pas été renouvelée deront en être enlevés par les propriétaires faute de quoi, l'enlèvement sera fait d'office et à leurs frais.

UNION AMICALE DES MONTAGNARDS CASSELLOIS

Une Association Amicale groupant les Cassellois et leurs voisins du canton de Cassel, habitant Lille ou sa banlieue, est en voie de formation. La première assemblée aura lieu le dimanche 6 juillet, à cinq heures du soir, chez Duval, 47, rue de Paris. Les intéressés qui n'auraient pas été touchés par les convocations, sont priés de considérer cet avis comme une invitation à assister à la réunion.

Voir demain en dernière page, notre prime gratuite

DON AUX PAUVRES

M. le Directeur de l'Abattoir a remis à M. le Maire de Lille, pour le Bureau de Bienfaisance, une somme de dix francs don d'un anonyme.

VENTES PAR MM. LES NOTAIRES DE LILLE

Dans la séance du samedi 28 juin 1913, au local de la Chambre, 7, rue de Puébla, il a été adjugé, savoir :

1° Lille, 40 et 42, rue Gantoise, deux maisons pour 23.000 fr., sur mise à prix de 20.000 francs.

2° Lille, 66, rue Racine, maison pour 7.000 francs sur mise à prix de 4.000 francs.

3° Lille, 40, rue de Lens, maison pour 5.000 francs, sur mise à prix de 5.000 francs.

4° Lomme, route de Lille à Dunkerque, maison dite : Ville des Muguets pour 22.000 francs, montant de la mise à prix.

5° Lille, rues Jenner et du Pont-du-Lion-d'Or, 145 maj 52 dmq de terrain pour 2.182 fr. 80, montant de la mise à prix.

6° Lille, 25, rue Mirabeau, maison pour 9.400 francs sur mise à prix de 9.000 francs.

7° Lille, 27, rue Mirabeau, maison pour 9.400 francs au mise à prix de 9.000 francs.

8° Lille, 12, place Jacques-Louchart, maison pour 18.000 francs, montant de la mise à prix.

9° Lille, 17, Terrasse Sainte-Catherine, maison pour 20.200 francs, sur mise à prix de 18.000 francs.

ROUBAIX

« CERCLE ORPHEONIQUE LES XL »

C'est ce soir, à 8 heures, qu'aura lieu à la salle du Casino-Palace, l'audition des chœurs qui seront chantés en division d'excellence par le Cercle Orphéonique les XL de Roubaix, au concours de Sèvres.

Afin de rehausser l'éclat de cette fête, les XL ont élaboré un programme des plus adulsante et se sont assuré du concours d'artistes ayant une réelle réputation En voici d'ailleurs le détail : comme on le verra, il est compris pour satisfaire les plus difficiles :

1re partie — Vues sensationnelles inédites de cinéma; 2° Pailleuse (air du 2e acte de M. Léon Cavalle, par M. Marcel Lherbier, ténor ; 3°, M. Michel, comique de genre, dans son répertoire ; 4°, La Chasseur de vagues (chœur au choix de M. Hyan, et Hommage à Berlioz (chœur composé de M. Brandy, par le Cercle Orphéonique, sous la direction de M. Rene Vandesbrouck.

2e partie — Vues inédites de cinéma ; 2° Hérodiade (Vissale) de M Massenet, par M. Benjamin Gasser, baryton ; 3°, Bon Chaulas (de M. Verdi), par M. Alfred Flouin, basse ; 4°, La Reine Topaze (opéra), par MM Meirissonne, Allegart, Dufresnel, Lefebvre, Cherbier, Léon Mercier, Lepaux, Taillieu, Cousseau, Desbrera Bonin et Lavergne.

Nul doute que ce sur le Casino-Palace ne soit trop petit

PETITES NOUVELLES

— M. J. Fleux, 13 ans, cabaretier, rue Darbo, 35, se trouvait dimanche soir chez son beau-frère, cabaretier, rue de Tourcoing 157 Il voulut empêcher deux individus de pénétrer dans l'estaminet et l'un d'eux lui porta un coup de couteau dans le dos

Le docteur Mausse a déclaré ne pouvoir se prononcer sur la gravité de la blessure

— Lundi matin, le feu s'est déclaré dans un tas de déchets se trouvant dans le magasin de M. Jules Roussel, marchand d'engrais, rue Boucicaut — 200 francs de dégâts

DISTINCTIONS HONORIFIQUES

Au cours d'une réunion toute intime, M. Th. Tonnel, délégué du Mérite National, a remis au nom du général Bisse, un diplôme de médaille de vermeil à M. A. Millot et un diplôme de médaille d'argent à M Emile Lebidant, tous deux membres de la commission des Concours du Tir National de Roubaix. M. A. Willot est en outre instructeur à la section de préparation militaire roubaisienne, Tir National réuni

ASSOCIATION DES A. E. DE L'INSTITUT TURCOT

L'excursion annuelle de l'Association a eu lieu dimanche 29 juin, à Gand

Les excursionnistes, au nombre de 250, ont quitté Roubaix par train spécial à 5 heures 30 du matin et arrivèrent à Gand à sept heures 1/2 Après une très intéressante visite de la ville et des principaux monuments, les Turcotins étaient réunis au restaurant des Flandres, et après le dîner se répandirent dans l'Exposition A 9 h 50, les excursionnistes se trouvaient à nouveau réunis et à 11 heures 1/2, tout le monde était de retour à Roubaix

AMICALE RUE DES ARTS

Excursion à Gand du 13 juillet

Le Comité rappelle que l'excursion à Gand et son Exposition internationale a lieu le dimanche 13 juillet Le prix est fixé à sept francs pour les sociétaires et 6 fr 50 pour les étrangers et comprend : le train, le dîner et l'entrée à l'Exposition

Les adhésions sont reçues par tous les membres du Comité jusque demain soir mercredi, à 8 heures — Amicale inscription avec dîner ne sera reçue après cette date

Les amateurs sont instamment priés de se faire inscrire dans le délai fixé

VOIRIE VICINALE — INTERRUPTION DE CIRCULATION

Par suite de travaux à exécuter, la circulation sera interrompue : 1° Sur le chemin d'intérêt commun N° 90, sur le territoire de Sailly-lez-Lannoy, entre les points mériques 0 k 800 et 1 k 000 et sur le territoire de Willems, entre les points mériques 2 k 800 et 3 k 100 ; 2° Sur le chemin d'intérêt commun N° 149, entre la rue de Marquette et la ferme Dal, au territoire de Wambrechies.

Condition publique des matières textiles

DE LA VILLE DE ROUBAIX

Mouvement de la semaine du 22 au 28 juin 1913

Soies, 1.798 k ; laines peignées, 298.850 k ; laines filées, 196.416 k ; lâgueses et laines diverses, 75.613 k ; cotons, jute, lin, etc., 116.479 k. — Total : 678.156 k.

Conditionnement, 2.413 1/2 opérations : filrage, 1.115 opérations ; décreusage, 13 opérations ; dégraissage, 45 1/2 opérations.

Marché à terme. — De Roubaix-Tourcoing, 10.147 kilos

TOURCOING

PETITE GUERRE

L'Eglise et la question sociale

Les « Quinzaines paroissiales » que les curés font distribuer à Tourcoing aux mécréants pour les convertir, aux fidèles pour les fortifier dans leur foi en leur racontant des histoires à dormir debout, et en propageant les légendes démodées communément parlées des yeux significatifs.

Ces feuilles de sacristie répandues la semaine dernière, nous font connaître les moyens employés par les curés pour travailler à l'amélioration du sort de la classe ouvrière.

Sont-ce libre ? Où est l'emploi ? ... nous lisons entr'autres choses.

« Ouvrage ? — Nous lui apprenons à aimer le travail, à l'accomplir avec esprit de foi; nous lui faisons espérer la récompense future ; nous prêchons de lui faire comprendre l'inégalité des conditions ; nous l'exhortons à la paix, au calme ; quand l'esprit de révolte gronde en lui, nous nous efforçons de réprimer, de calmer sa colère et ses appétits violents ! Nous réclamons pour lui le juste salaire du travailler ainsi, sommes-nous trouvés ? »

Avec de pareils principes, la question sociale est résolue, l'ouvrier reste comme dans le passé Jacques Bonhomme qui doit tout accepter et tout supporter.

Voilà-t-il les résultées de ces « Quinzaines » sont des hommes clairvoyants.

A l'ouvrier qui travaille tous les jours et sans pouvoir procurer le nécessaire à ses enfants, ils disent : Patience, supportez tout. Vous aurez la récompense dans l'autre monde » A l'ouvrier qui veut s'élever de lui-même, ils rappellent qu'il veulent dominer, ils prêchent la nécessité des inégalités sociales.

Au travailleur qui veut conquérir une place d'honneur au soleil de tout le monde, qui veut avoir sa part de liberté et de bonheur, ils demandent le calme, et l'invitent à rester inactif.

Il est vrai qu'ils réclament pour lui le juste salaire. Mais ils ont soin de lui détourner de l'accomplir pour l'obtenir.

Nous comprenons que les rois, les riches et les puissants soutiennent une église qui enseigne à la classe ouvrière une pareille doctrine ?

« Soupirez tout, vous serez récompensés plus tard. »

Nous nous demandons si les meurt-de-faim pensent comme les curés Nous en doutons.

DEUX FRAUDEURS

L'un est arrêté. L'autre en fuite

Les douaniers de la Marlière virent arriver deux fraudeurs. Ils allèrent à eux. Un nommé Jules, 20 ans, demeurant à Wattrelos, portant de 75 kilos de café et 4 kilos de poudre à fusil, fut arrêté. L'autre fraudeur réussit à prendre la fuite.

LE « DRONSME »

Sous ce titre « Le Dronsme », la « Croix de Roubaix-Tourcoing » publie un long article dans son numéro du lundi. Nous n'avons au connaissance de cet article qu'assez tard dans la soirée. Nous lui lirons demain la réponse qu'il mérite.

SUITE MORTELLE D'UN ACCIDENT

M. Gustave Herman, 20 ans, qui fut blessé par l'éclatement d'une meule d'émeri et dont nous avons relaté l'accident dimanche, est mort à l'hôpital de Tourcoing, où il avait été transporté.

IL FAISAIT DU TAPAGE

Laby Victor, âgé de 19 ans, demeurant rue de Charles, journalier, avait trop fêté le dimanche, il était pris de boisson. Il se montrait passablement gai dans la rue des Champs, où il faisait un tapage assourdissant.

Aussi a-t-il été gratifié d'une contravention.

L'AGENT EN DOUANE

Un agent en douane à Mouscron, Dulepaule Charles, âgé de 42 ans, aime un peu trop les petits verres français et la bière de Tourcoing Il était, dans la nuit du dimanche au lundi dans un état complet d'ivresse, rue de Quiétem. Ce lacheux était lui a valu de la part de la police française une contravention.

FETE NATIONALE

Les pâtissiers et boulangers Français et étrangers, habitant Tourcoing, qui désireraient fournir à la ville des brioches à distribuer le jour de la Fête Nationale aux enfants des écoles communales, sont invités à déposer à la Mairie, Bureau des Ecoles, le vendredi 4 juillet avant midi, à titre d'échantillon, deux brioches du poids moyen de 50 à 100 grammes.

HOPITAL DE TOURCOING

M. le docteur Julien, nommé chirurgien en chef

M. le docteur Julien, médecin légiste, ex-interne des Hôpitaux, lauréat prix de chirurgie de la Faculté de Médecine de Lille, membre titulaire de l'Association française de chirurgie et de la Société de Gynécologie et d'obstétrique de Paris, est nommé à partir du 1er juillet 1913, chirurgien en chef de l'Hôpital, en remplacement de M. le docteur Catteau, atteint par la limite d'âge et nommé chirurgien honoraire.

CONCERT PUBLIC

L'Harmonie « La Fraternelle » et l'Orphéon des Travailleurs exécuteront le Jeudi 3 juillet 1913, à 8 heures et demie du soir, sur le kiosque de la Place Thiers, les morceaux suivants :

L'Harmonie « La Fraternelle » : 1. Salut à Jacques Cœur, marche, J. Granger — 2. Lughnum, ouverture, G. Allier — L'Orphéon des Travailleurs : 3. Le dernier jour de Pompéi, Jean Ritz. — 4. Les troppeurs, A. Bard-Jonin. — L'Harmonie « La Fraternelle » —5. Le Prophète, fantaisie, Meyerbeer. — 6. Nuage de Dentelle, valse, J. Klein.

Condition publique des Matières textiles

DE LA VILLE DE TOURCOING

Entrées du 23 au 28 Juin 1913

Laine peignée, 482.930 k ; laine filée, 205.102 k ; blousses et laines diverses, 26.415 k ; coton, 112.091 k ; soie, 81 k ; nombre de lots, 995 — Ventes quotidiens, 1.165.491 k.

Conditionnements, 2.489 ; filrages, 520 ; décreassages, 17 1/2.

AUTOUR DE LILLE

PONT-A-MARCQ

Les élections au Conseil Général approchent. Le parti collectiviste organise chaque dimanche une réunion publique et contradictoire et son candidat, le citoyen Mullier Charles, de Frelin, développe chaque fois le programme collectiviste. A Tourcoing, 21 auditeurs étaient présents ; à Mouvaux, 20 ; à Thumeries, 30 ; à Pont-à-Marcq, deux douzaines. Aussi l'organe officiel du parti collectiviste, ne se presse pas pour donner les comptes rendus de ces réunions. Par contre, le candidat de la Ligue Républicaine Démocratique du canton de Pont-à-Marcq, le citoyen Louis Chuffart, maire de Frelin, conseiller d'arrondissement, voit son élection assurée dès le premier tour.

Les communes qu'il a visitées jusqu'à ce jour, lui ont donné satisfaction, et les électeurs attendent avec impatience la date du 3 août, pour faire de lui un conseiller général.

On se souvient que, dernièrement à Frelin, plus de 1500 électeurs du canton, étaient présents et acclamèrent son nom.

Nul doute que tous ceux qui lui accorderont confiance en 1910, ne le lui renouvèlent le 3 août prochain.

Ce sera une belle victoire de plus pour la République.

WANNEHAIN

Inauguration de la nouvelle école de filles a donné lieu, dimanche, à de belles fêtes dont on lira demain, à cette place, le compte rendu.

LA CHAPELLE-D'ARMENTIERES

Le feu. — Le fournil de la ferme occupée par M. Delattre, rue du Bois, à La Chapelle-d'Armentières, a été incendié, lundi, vers midi. Les pompiers ont pu préserver les autres bâtiments de la ferme.

NORD

DOUAI

Grave rixe. — Dans la soirée de lundi, vers huit heures et demie, un sieur Emile Deparis, originaire de Bouvres (Somme), âgé de 20 ans, ouvrier vernisseur, demeurant au cabaret Débouffleux, rue des Ecoles, se trouvait au pied de l'Esplanade avec plusieurs individus dont le nommé Maxence, débardeur, demeurant rue des Ecoles. Une discussion éclata entre ces hommes. Soudain, Deparis sortit un rasoir de sa poche et en porta un coup à Maxence, qui lui atteint au côté droite du cou. Deparis essaya de prendre la fuite, mais il fut vite rejoint par les témoins de la scène, qui le maintinrent jusqu'au moment de l'enlèvement au bureau de police.

Le sous-brigadier Lesecq, de service au commissariat, voulut intervenir Deparis, mais celui-ci se déclara malade, et ne voulut pas répondre quand aux mobiles de la scène. Deparis a été gardé en observation au poste de police.

Ecole pratique d'Agriculture de Wagnonville. — La deuxième année de l'Ecole nationale de Wagnonville a visité ces jours derniers, l'Ecole de Wagnonville. Reçus à la gare par M. Tendart, directeur, et Brethenoux, professeur d'agriculture à l'Ecole de Wagnonville, les excursionnistes visitèrent au détail notre école. Ils remarquèrent les dortoirs propres et bien aérés, les belles salles de collections, la vacherie, l'écurie, le porcherie, le poulailler avec ses perchoirs horizontaux et admirèrent l'ordre parfait et la propreté absolue des différents locaux. Les autrichiens d'élevage retinrent longtemps leur attention par leurs qualités spéciales. Le jardin, avec ses arbres superbes, excita surtout leur admiration, et ils exprimèrent hautement leurs regrets de ne pouvoir féliciter M. Lorette, absent, sur les résultats de sa taille.

Ces visiteurs se sont retirés enchantés de leur visite, après avoir félicité M. Tendart et ses bons collaborateurs.

Le Conseil municipal se réunira le vendredi 1 juillet 1913, à 5 heures et demie, salle gothique

Départ de troupes. — Les troupes à pied de la 1re brigade d'artillerie et la musique de l'école, qui étaient restées à Douai après le départ des batteries montées pour le camp de Sissonne y sont parties à leur tour.

Lundi matin, à 5 heures, elles ont pris, en gare de Douai, un train spécial qui les a conduites à Sissonne où elles ont débarqué dans l'après-midi.

Lâcher de pigeons voyageurs. — Pour la première fois cette année, les sociétés colombophiles belges ont été autorisées à faire de l'entraînement en France et dimanche elles ont fait lâcher à Vitry et à Roeux environ 70.000 jeunes pigeons.

Dimanche matin, vers 2 heures et demie, de Dorignies à Aniche, le ciel fut obscurcie par ces jeunes pigeons. On les vit passer par bandes énormes qui s'élevaient parfois jusqu'à un millier de pigeons et dans les compagnies les plus colorées. Les ménagères disaient ce que cela signifiait. On a maintenant le ciel de ce mystère.

Distribution de prix. — La distribution de prix du rouage de jeunes filles aura lieu le dimanche 13 juillet courant, à 3 heures du soir, dans l'établissement sous la présidence de M. Bosso, procureur de la République.

Prestation de serment. — Lundi, eut prêté serment devant la première Chambre civile de la Cour d'appel de Douai, MM Monier, substitut à Lille, et Bosso, substitut à Douai

Dans la police. — Sont nommés :

Brigadier de police : M. Riquoir Pierre-Louis, sous-brigadier, en remplacement de M. Demailly, retraité.

Brigadier des gardes champêtres, M. Leduc Alfred, sous-brigadier à Dorignies (révision).

Sous-brigadier de police : M. Lesecq Alfred, agent de la police de sûreté, en remplacement de M Riquoir, promu.

Agent de police de sûreté : M. Mercier Georges en remplacement de M. Lesecq.

Agent de police : M. Caron Jacques, ouvrier en fer à Masny.

Ces promotions et nominations prendront effet du 1er juillet

Les produits de l'octroi. — Les produits de l'octroi pendant le mois de juin se sont élevés à 92.079 fr. 56 contre 92.684 fr. 44 en juin 1912 L'ensemble des produits des six premiers mois de 1913 est de 600.088 fr. 49 en augmentation de 10.840 fr. 88 sur la période correspondante de 1912.

VALENCIENNES

La fête annuelle des sous-officiers. — C'est le dimanche 6 juillet qu'aura lieu, à la Place Verte, la fête annuelle de la Société des Anciens sous-officiers de Valenciennes, qui, suivant la coutume, se composera d'un concert, d'un bal et d'une tombola. Le concert sera donné par l'Harmonie des Mineurs de Denain.

La rentrée du 127e. — Le 127e, retour du camp de Sissonne, fera sa rentrée le 2 juillet, entre 9 heures et demie et dix heures.

Les chiens qui mordent. — Le commissionnaire Jean Lernoud, demeurant à la Citadelle, avait reçu en pension un chien que son propriétaire voulait vendre. Le chien avait été mis à l'attache, et Jean et François Lernoud en avaient profité pour boutrer le bête de coups de pied dans le ventre. Le chien ayant été détaché, se souvint des violences que lui avaient fait subir les deux galopins et se jeta sur eux, il les mordit aux jambes

Mais, lorsque le père rentra, il saisit un marteau et assomma le chien. L'autopsie révéla qu'il avait des perforations intestinales, péritonale, etc., par suite des coups de pied, et la mâtiere cérébrale réduite en bouillie par suite des coups de marteau. Dans ces conditions, il était impossible de diagnostiquer si le chien était atteint d'hydrophobie. Néanmoins, et encore qu'il y eut gros à parier, que la bête n'était nullement enragée, et n'avait mordu les enfants que parce qu'ils

Les Deux Cousines

par M. Georges de BOISFORET

« N'est-ce pas à lui que je dois d'être... ce que je suis aujourd'hui...

« Il n'y a pas longtemps encore, je désespérais...

« Je n'avais plus foi en rien, mon courage était abattu. L'avenir m'apparaissait sombre et redoutable. Je me disais : A quoi bon lutter ? Tout effort est inutile. Tu ne vaincras pas les forces mauvaises liguées contre toi. Tu n'as à espérer ni aide, ni protection, ni secours de personne...

« Ignorais alors que, grâce à un homme que je ne connaissais pas encore, ma vie — du jour au lendemain — devait se modifier totalement.

« Ignorais que grâce à lui, tous les rêves échaudés par mon jadis deviendraient enfin des réalités.

« C'est pourquoi j'ai décidé de me rendre à Roscowa, afin de remercier de vive voix Monsieur Heurtaux.

« Je lui exprimer ma gratitude, mon immense gratitude.

« C'est là — du moins je le crois — un devoir auquel je ne saurais me soustraire...

« Un devoir que — la semaine prochaine — j'accomplirai.

— Quoi... vous entrez réellement l'intention ?

— Oui.

« A deux reprises je devais déjà — pour des affaires de service — aller à Roscowa auprès du directeur général.

« Mais — de mon arrivée — il m'a chaque fois fait télégraphier pour me prévenir que ma présence là-bas n'était pas nécessaire et que je n'eusse pas à entreprendre un voyage sans effet puisque lui-même il était — m'assurait-il — obligé de s'absenter.

« J'en ai éprouvé une contrariété très vive, une réelle déception.

« Car je me réjouissais à la pensée de le voir enfin, de lui parler, de lui dire combien profondément j'étais touché de sa bienveillance, de sa bonté pour moi.

« Et il semblait que la fatalité voulut qu'jamais je ne fusse mis en sa présence...

« A moins que ce ne fût lui qui — de partipris — m'évitât...

« Lui, qui ne consentit pas à me recevoir...

« Oui, cette supposition, un instant je l'ai faite...

« Elle était absurde, extravagante, insensée...

« Je ne le nie pas...

« Aussi ne m'y suis-je pas arrêté....

« Car, enfin, pour quelle raison me lierait-il à distance... me détendrait-il sa porte ?

« S'il ne m'a pas reçu, s'il m'a enjoint de demeurer à Korloff, c'est que vraiment lui-même — comme il me l'annonçait — il partait en voyage et que je ne l'eusse pas trouvé à Roscowa.

« Il ne peut y avoir à sa conduite une autre explication.

— Et cette lois, vous l'avez averti de vos projets ?

— Non ?

« Je ne l'ai pas jugé utile...

« Je vous ai dit que la Compagnie m'achète fait cent mille francs mon invention.

Cette somme est à ma disposition.

« Je puis la toucher quand je voudrai, soit à Korloff, soit à la caisse centrale, qui vous le savez — est située à Roscowa.

— Oui...

« Mais pour aller là-bas, pour en revenir, six jours au moins sont indispensables ?

« Il faudrait donc que le directeur des Mines, Serge Dramiref, vous donnât un congé...

— Ce congé, je le lui ai demandé.

— Vous le lui avez demandé ?

— Oui.

« Et il me l'a accordé aussitôt.

« J'ai droit — annuellement — à quinze jours de vacances...

« Ces vacances, je les prends dès à présent Il n'y a là matière ni à contestation ni à difficultés d'aucune sorte

« Et vous avez appris à monsieur Dramiref le motif pour lequel...

— Nullement ...

« Je n'y étais pas obligé...

« D'ailleurs, il n'a pas fait la moindre remarque... Il ne m'a pas interrogé pour savoir comment je comptais passer mon congé...

« Au surplus, cela ne peut l'intéresser.

« Je suis libre de mes actions, n'est-ce pas ?

— Parfaitement.

— Et mais même si je lui avais fait part de mon projet d'aller à Roscowa, quelle objection aurait-il pu formuler ?

« Aucune, assurément...

« Que j'aille là ou ailleurs, cela ne regarde personne...

« Cela ne regarde que moi...

« Je ne me rends pas là-bas à titre officiel, mais de mon plein gré. Je profiterai de l'occasion pour voir monsieur Heurtaux. Nul ne saurait y trouver à redire.

— Non...

« Je ne saurais vous désapprouver...

« Et je suis certain que le directeur général vous fera le meilleur, le plus cordial accueil.

— Moi aussi.

« Il ne peut s'étonner, il ne peut se fâcher d'une démarche que tout — en somme — m'ordonne de ne pas différer.

« Car, je vous l'répète, j'estime être dans l'obligation absolue de présenter personnellement — et cela sans plus tarder — mes remerciements à monsieur Heurtaux...

« Ma conduite n'est pas incorrecte Elle est — au contraire — ce qu'elle doit être.

— Quand comptez-vous partir ?

— Lundi.

— Dans trois jours ?

— Oui...

« A la fin de la semaine sans doute ce rai je de retour ici.

— Je ne m'inquiète pas bon voyage puisque après-demain...

— Vous dînerez avec moi...

« Venez vers onze heures du matin...

« Je vais dire à ma mère et à Simone qu'elles peuvent compter sur vous ..

— Oui, et dites-leur aussi que si je suis indiscret, c'est un peu, c'est beaucoup votre faute.

Les deux hommes étaient dans la cour principale de l'usine, près des bureaux que — leur besogne terminée — les employés venaient de quitter pour rentrer chez eux

— Au revoir, monsieur Frédéric, fit le jeune comptable.

— Au revoir, mon ami.

Une dernière fois, l'ingénieur recommanda :

— Dimanche, onze heures du matin, trèsbien pas...

— Non, je serai exact, soyez tranquille.

Avant de se séparer, ils échangèrent une vigoureuse poignée de mains.

Puis chacun s'en fut de son côté.

Alcibiad Poson vers un petit café où, le soir, il avait l'habitude de prendre son apéritif.

Frédéric Mauroy vers la maison où — pour se mettre à table — l'attendaient les trois êtres que — avec son frère — il chérissait le plus au monde.

. . . . . .

A Roscowa,

Ce matin-là, Jacques avait donné ordre qu'on ne le dérangeât sous aucun prétexte.

Installé dans son cabinet de travail richement meublé, il avait expédié rapidement les affaires courantes, puis, libre de son temps, de sa pensée, accoudé sur son bureau, la menton dans la paume de ses mains en une attitude qui lui était familière, il était demeuré — durant de longues minutes — en proie à des réflexions.

Depuis près de deux ans qu'il avait quitté la France, il avait beaucoup changé...

Il beaucoup vieilli surtout.

Sur son front, la chagrin avait fait apparaître les premières rides... Sa chevelure, sa moustache, jadis très noires étaient parsemées de quelques fils argentés... La flamme de son regard était moins vive... Ses lèvres étaient crenelées par un pli douloureux... Néanmoins, il portait toujours bien. D'une distinction extrême, le buste droit, la tête haute, il avait grande allure.

Au premier abord, il intimidait, ceux qui l'approchaient... Mais l'impression de crainte inspirée par lui se dissipait aussitôt, car envers tous, même envers les plus humbles, il se montrait d'une courtoisie parfaite. Se voit était douce et triste. Il n'écoutait personne. Le plus d'ailleurs ses employés avait accès auprès de lui. Il écoutait toutes les réclamations, toutes les plaintes avec complaisance et jamais tout ne faisait en vain appel à son esprit de justice.

Et non seulement par son personnel, mais encore par tous les déshérités, par tous les malheureux auxquels il faisait journellement distribuer des secours, de qui il soulageait la plus qu'il pouvait la misère, car — réellement — sa charité était inépuisable

Mais c'était surtout sur les familles nombreuses d'ouvriers... sur les petits enfants... sur les pauvres petits enfants, bêves, insuffisamment nourris, grelottants de froid l'hiver devant la cheminée sans feu... que s'exerçait sa bonté...

Et — chose qui ne laissait pas en somme que d'être étrange — il avait donné des instructions pour que tous les petits vagabonds — rencontrés dans le pays — lui fussent amenés...

Il leur faisait subir lui-même un interrogatoire... raconter d'où ils venaient... fournir des détails sur leur famille... Puis, s'ils étaient en état, en âge de travailler, il les gardait à l'usine... Sinon, il les plaçait dans une honnête famille de Roscowa... ou des environs... à laquelle — pour leur entretien — il servait une pension.

Sa fortune lui permettait de pareilles libéralités...

Un jour, le gardien de l'usine l'avait entendu murmurer :

— Dieu veuille... si le pauvre petit — comme eux — est réduit à la plus cruelle misère, à la pire extrémité, que des gens charitables recueillent, faisant pour lui... ce que je fais pour tant d'autres...

Que voulait-il dire ?

Le gardien se le demandait.

En vain, naturellement.

(A suivre)

CAMBRAI

CAUDRY

Fête annuelle des Tullistes. — La fête des tullistes aura lieu, cette année, les 20, 21, 22 et 27 juillet prochain.

Comme tous les ans, la Ville de Caudry organise de grands concours de lir à l'arbalète, à l'arc, à la flèchrite, au billon et au javeiot. Ces concours sont dotés de 950 francs de prix (outre les prix supplémentaires qui s'élèvent, en moyenne à près de 500 fr.).

Nous engageons vivement les amateurs de tir à se faire inscrire, dès maintenant, et en tous cas avant le 15 juillet, dernier délai.

AVESNES

BERLAIMONT

Succès scolaire. — Signalons le succès remporté par le Pensionnat Municipal de Berlaimont, dirigé par M. Maillet.

Sur sept élèves présentés devant le jury, siégeant à Valenciennes, cinq ont été reçus définitivement, deux étant dans l'âge de dispense d'âge ; les élèves reçus sont : Delfosse, Dupont, Jouneaux, Longaigne et Vernet.

Nos sincères félicitations aux maîtres et aux élèves

LE QUESNOY

Succès scolaire — Nous apprenons avec le plus vif plaisir les succès remportés cette semaine, à Valenciennes, par les élèves de l'Ecole primaire de filles du Quesnoy aux examens du Brevet de capacité

Sur les neuf élèves qui se sont présentées, huit ont été déclarées admissibles et sept ont été définitivement reçues.

Ce sont : Mlles Marie Ballieux, Marcelle Brizec, Jeanne Brizec, Gabrielle Garin, Berthe Joseller, Julia Lamelin et Alice Lempereur.

En offrant aux jeunes lauréates des compliments bien mérités, nous avons le devoir de présenter à Mme Banlegnie, qui dirige depuis de nombreuses années avec une si indiscutable compétence l'Ecole de filles du Quesnoy, les chaleureuses félicitations de tous les Quesnoisiens.

C'est grâce à l'infatigable dévoûment de Mme Banlegnie, à son enseignement si complet, à ses leçons d'une si haute valeur, que ce remarquable succès est venu cette année récompenser diguement les efforts de cette dame ni ménage jamais ni son temps ni sa peine.

Si Le Quesnoy a le droit d'être fier de son école de filles, celle-ci n'est pas la seule à connaître le succès. L'Ecole primaire de garçons avait eu la semaine précédente trois élèves reçus aux examens du Brevet de capacité.

Toutes nos félicitations à M. Lempereur, le très distingué et très dévoué directeur de l'Ecole.